

**Conseil Municipal du 26 février 2025
Délibération n° 2025-03**

Convocation envoyée le	17.02.25
Nombre de conseillers en exercice	23
Nombre de présents	17
Nombre de votants	21

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel DUMENIL, Maire.

Etaient présents :

Mesdames BARONI, AVRY, HUBERT, ROBÉ, BOUCHERY, NÉRISSON, LAURE et ANGEVIN.
Messieurs DUMENIL, LELIEVRE, PINAULT, MARTIN, DUPONT, FULNEAU, MALBRANT, DAUBIGIE et PRIETO.

Absents ayant donné procuration :

Madame GARRIGUE à Monsieur FULNEAU, Madame PIERROT à Madame NÉRISSON, Monsieur ORSONY à Madame AVRY et Monsieur LAURIOL à Madame HUBERT.

Absent : Monsieur THIRY et Madame DUPETY.

Le quorum étant atteint, Monsieur Dimitri FULNEAU est désigné en tant que secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Marché de travaux relatif à la réhabilitation et à la sécurisation du bâtiment « La Terrasse »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L 2123-1, R 2123-1 à R 2123-8,

Vu le rapport d'analyses des offres proposés par la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 24 février 2025,

Considérant l'intérêt que revêt ce projet pour les services de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et pour la Crèche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- 1) **APPROUVE** le programme de travaux relatif à la réhabilitation et à la sécurisation du bâtiment « La Terrasse » à Rochecorbon.

Mairie de Rochecorbon : Place du 8 mai 1945 - 37210 Rochecorbon

Tél. 02 47 52 50 20 // Email : contact@mairie-rochecorbon.fr // Site Internet : www.mairie-rochecorbon.fr

2) **DÉCIDE** d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- LOT 01 - TERRASSEMENT / VRD (**non pourvu**)
- LOT 02 - DEMOLITIONS / GO / MAÇONNERIES - à la **Société RENOV GREEN** sise 5, Allée Joseph JAUNAY - Appartement 25 - à Saint-Cyr-sur-Loire (37540) pour un montant de **31 461,50 € HT**.
- LOT 03 - MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE - à la **SAS APSM** sise 20, Boulevard Joseph Paul BONCOUR à BLOIS (41000) pour un montant de **139 000,00 € HT**.
- LOT 04 - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS - à la **Société TECHNICS AS** sise 6, rue des Brossillons à MER (41500) pour un montant de **23 466,06 € HT**.
- LOT 05 - MENUISERIES INTERIEURES - à la **SAS DUBOIS MENUISERIE** sise 53, rue de la République à SEPMES (37800) pour un montant de **47 362,00 € HT**.
- LOT 06 - CARRELAGE - FAÏENCE - à la **SAS MAGALHAES** sise Les Grands Champs à Chanceaux-sur-Choisille (37390) pour un montant de **17 635,82 € HT**.
- LOT 07 - SOLS SOUPLES FAÏENCE - à la **SAS MAGALHAES** sise Les Grands Champs à Chanceaux-sur-Choisille (37390) pour un montant de **4 614,18 € HT**.
- LOT 08 - PEINTURES - à la **SAS PINXYL** sise 6, rue Gustave EIFFEL à Montlouis-sur-Loire (37270) pour un montant de **22 891,90 € HT**.
- LOT 09 - ELEVATEUR PMR - à la **Société TK ELEVATOR** sise 42, rue Augustin FRESNEL à Chambray-lès-Tours (37170) pour un montant de **21 900,00 € HT**.
- LOT 10 - ELECTRICITE - à la **Société BRUNET** sise 13, rue Thérèse PLANIOT à Chambray-lès-Tours (37170) pour un montant de **15 082,00 € HT**.
- LOT 11 - PLOMBERIE / CVC à la **Société BRUNET** sise 13, rue Thérèse PLANIOT à Chambray-lès-Tours (37170) pour un montant de **72 865,00 € HT**.

3) **PRÉCISE** que les crédits budgétaires seront inscrits au Budget Primitif 2025 (opération 140)

4) **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de ce dossier.

Pour extrait conforme, le 26 février 2025

Le Maire,



Emmanuel DUMENIL



Le Secrétaire de séance,



Dimitri FULNEAU

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le Contrôle de Légalité et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication ou notification) auprès du Tribunal Administratif d'Orléans.